



**FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE
(VOLET 3)**

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

22 MARS 2006

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE [VOLET 3]

TABLE DES MATIÈRES

1.	<u>FONDEMENTS DE LA POLITIQUE</u>	2
1.1	<u>Contexte</u>	2
1.2	<u>Principes</u>	2
1.3	<u>Support aux promoteurs</u>	3
1.4	<u>Créneau d'investissement</u>	3
1.5	<u>Financement</u>	3
1.6	<u>Secteurs d'activité</u>	3
1.7	<u>Décision d'investissement</u>	4
1.8	<u>Implantation de nouveaux bâtiments industriels</u>	4
1.9	<u>Suivi des dossiers</u>	5
2.	<u>POLITIQUE D'INVESTISSEMENT</u>	5
2.1	<u>Entreprises admissibles</u>	5
2.2	<u>Critères d'investissement</u>	5
2.3	<u>Type d'investissement</u>	6
2.4	<u>Cas d'exception</u>	6
2.5	<u>Maximum de l'investissement</u>	6
2.6	<u>Mise de fonds</u>	6
2.7	<u>Modalités de financement</u>	7
2.7.1	<u>Durée</u>	7
2.7.2	<u>Rendement</u>	7
2.7.3	<u>Rachat ou remboursement par anticipation</u>	8
2.7.4	<u>Intérêts sur le rendement</u>	8
2.8	<u>Recouvrement</u>	8
2.9	<u>Frais de dossiers</u>	8
3.	<u>ENTRÉE EN VIGUEUR</u>	8
4.	<u>SIGNATURES</u>	8

LISTES DES ACRONYMES

CLD	Centre local de développement
MRC	Municipalité régionale de comté
PALÉE	Plan local pour l'économie et l'emploi
PDDT	Plan directeur de développement touristique
SADR	Schéma d'aménagement et de développement révisé
SOCOM	Société en commandite

1. FONDEMENTS DE LA POLITIQUE

1.1 Contexte

La Municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine (la « MRC ») est un organisme supralocal regroupant douze municipalités. La MRC s'organise autour de son conseil et de son personnel administratif.

Le Centre Local de Développement Maria-Chapdelaine (le « CLD ») a pour mission de mobiliser les acteurs locaux en vue de favoriser le développement de l'économie et la création d'emplois sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

La MRC a la volonté de mettre en place un fonds destiné à appuyer les projets d'investissements, particulièrement ceux visant le démarrage d'entreprise, étant donné que l'offre de financement est actuellement déficiente, tel que constaté par le CLD dans le cadre de l'accompagnement qu'il effectue après des promoteurs de projets d'investissements.

La MRC désigne le CLD à titre de maître d'œuvre du FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE [VOLET 3] (le « FONDS ») constitué dans le cadre des ententes avec Hydro-Québec (Péribonka et SOCOM). Cette désignation est régie par une entente de gestion conclue entre la MRC et le CLD. Les mandats de chaque partie et la rémunération du CLD sont entre autres spécifiés dans cette entente de gestion.

Le CLD prépare et soumet à la MRC une politique d'investissement pour le FONDS. Sur acceptation de la MRC, cette politique entre en vigueur et encadre les investissements pouvant être faits par le CLD à partir du FONDS.

1.2 Principes

- Le FONDS est centralisé.
- Le FONDS est destiné à la création et au maintien d'emplois.
- Le FONDS vise à accélérer la réalisation des projets d'entreprises rentables sur le territoire de la MRC.
- Les contributions financières du FONDS sont remboursables.
- Seuls les projets de démarrage ou d'expansion d'entreprises sont admissibles, ce qui exclue les projets de relance ou de consolidation.

- Les interventions du FONDS se font sur le territoire de la MRC.
- Le FONDS encourage l'esprit d'entrepreneuriat.
- La pérennité du FONDS au-delà de l'horizon de capitalisation prévu (environ 50 ans) ne constitue pas un objectif en soi. En effet, compte tenu que des revenus supplémentaires sous forme, entre autres, de taxes foncières pourront être obtenus par les municipalités de par l'augmentation souhaitée du nombre d'entreprises industrielles installées sur le territoire, la capitalisation annuelle pourra être faite à même ces revenus supplémentaires.

1.3 Support aux promoteurs

Les promoteurs qui s'adressent au FONDS sont en droit de s'attendre à recevoir le soutien, les conseils et l'aide technique appropriés à leur projet. À cet égard, le CLD, à titre de gestionnaire du FONDS assure ces services de soutien aux promoteurs.

1.4 Créneau d'investissement

Le FONDS vise le créneau d'investissement de 50,000 \$ à 125 000 \$ afin de promouvoir l'émergence et le développement d'entreprises et la création ou le maintien d'emplois viables.

1.5 Financement

Le FONDS intervient principalement au niveau d'apport de capitaux sous forme d'équité dans les entreprises, dans le but de doter ou d'assurer l'entreprise d'un fonds de roulement nécessaire à la réussite d'un projet.

Le FONDS est donc un levier essentiel au financement à obtenir d'autres sources comme un prêt conventionnel d'une institution financière, une subvention, une mise de fonds, autre capital d'appoint, etc.

Les investissements faits devront apporter des retombées significatives afin de générer des revenus supplémentaires dans les municipalités, via les taxes foncières par exemple.

1.6 Secteurs d'activité

Les créneaux prioritaires à retenir pour les investissements du FONDS sont :

- l'industrie manufacturière ;
- la transformation agro-alimentaire ;
- le tertiaire moteur (nouvelle économie, éco-tourisme d'aventure) ;
- les projets relatifs à des équipements patrimoniaux (principalement les églises et les écoles) en autant qu'ils fassent partie d'un projet rentable réalisé par un organisme privé ou collectif¹ ;
- et tout autre créneau mis en priorité par la MRC au fil du temps.

1.7 Décision d'investissement

Le critère de base pour effectuer un investissement est la viabilité économique du projet soumis. De plus, le FONDS attache beaucoup d'importance à la qualité des ressources humaines de l'entreprise (entrepreneurs et travailleurs).

Parmi les autres facteurs pouvant bonifier un dossier et influencer les décisions d'investissement, notons, entre autres, l'expertise de l'entrepreneur, les supports internes ou externes dont il dispose pour l'appuyer et le conseiller dans l'entreprise, la qualité de la relation entre l'entrepreneur et les employés, l'importance de la mise de fonds de l'entrepreneur et les retombées économiques du projet en termes de création d'emplois.

1.8 Implantation de nouveaux bâtiments industriels

Pour pouvoir bénéficier d'un financement du FONDS, un projet industriel d'envergure régionale doit être réalisé dans un Parc industriel régional désigné comme tel par la MRC, si un tel Parc a été créé, alors qu'un projet industriel d'envergure locale peut être réalisé dans une aire industrielle conforme en vertu des règlements de zonage.

Les critères d'appréciation de l'envergure d'un projet industriel sont (liste non-exhaustive) :

- le coût de projet total de l'investissement ;
- la superficie du terrain ;
- la superficie du ou des bâtiments ;
- les infrastructures nécessaires (dont celles liées au transport) ;
- les rejets et odeurs.

Le comité d'investissement aura à apprécier ces critères et pourra recourir à l'expertise de la MRC lorsque nécessaire.

¹ Pour ce qui est de la rénovation d'équipements patrimoniaux conservant leur vocation originale, un apport du FONDS ne peut être considéré. Des financements peuvent être accessibles, entre autres via le Fonds de développement de la MRC de Maria-Chapdelaine, volet 1 (projet de municipalité) et volet 2 (projet supra-local), via le Fonds de la Ruralité de la MRC et via le Fonds d'Économie sociale du CLD.

1.9 Suivi des dossiers

Le financement d'un projet exige un suivi périodique de l'entreprise par le CLD. Ce suivi permet de conseiller les entrepreneurs sur les activités ou d'apprécier tout événement susceptible d'affecter l'aide financière apportée par le FONDS.

2. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de ces énoncés, le FONDS détermine la politique d'investissement selon les règles définies ci-après.

2.1 Entreprises admissibles

- Être une entreprise légalement constituée à but lucratif (entreprise individuelle, société ou compagnie) ou d'économie sociale (coopérative ou organisme à but non lucratif) qui génère une activité économique ;
- Dont le siège social est situé au Québec ;
- Dont l'activité principale est localisée sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine ;
- Dont la demande de financement au FONDS se situe à l'intérieur des limites définies à l'article 2.5.

2.2 Critères d'investissement

- Le critère de base pour effectuer un investissement est la viabilité économique de l'entreprise ;
- Les promoteurs doivent démontrer une connaissance et une expérience pertinentes du domaine ainsi que des connaissances et aptitudes en gestion ;
- Le plan d'affaires doit démontrer un caractère de permanence de rentabilité, de bonnes perspectives d'avenir et un impact économique significatif de l'entreprise ;
- Le projet doit engendrer des retombées économiques en termes de création d'emplois ;
- En considération de l'avis fourni par l'analyste financier du CLD et en continuité avec le travail fait par le Comité d'investissement du CLD, prise

en compte des considérations éthiques, dont particulièrement le respect de conditions de travail acceptables et de l'environnement. Des critères spécifiques pourront être développés, critères pouvant faire en sorte qu'un projet pour lequel des efforts particuliers sont faits en regard des tendances éthiques puisse faire l'objet de modalités d'investissement avantageuses.

- La conformité avec les lois et les réglementations gouvernementales et municipales est exigée dans tous les dossiers.
- La recherche d'autres sources de financement préalablement à une demande au FONDS devra être démontrée ;
- Le FONDS s'adresse à des entreprises en phase de démarrage, d'expansion ou d'acquisition.

2.3 Type d'investissement

La forme d'investissement privilégiée par le FONDS auprès des entreprises est la souscription d'actions ou de parts.

Dans certaines circonstances, le recours au prêt participatif assorti d'une option d'achat d'actions participantes de l'entreprise ou d'une redevance sur le bénéfice net ou sur l'accroissement des ventes pourra être considéré.

Aucune subvention ne peut être consentie à partir du FONDS.

2.4 Cas d'exception

Exceptionnellement, un financement du FONDS pourra être obtenu même si la demande ne cadre pas avec critères d'admissibilité établis, les critères d'investissement pourront être élargis et le type d'investissement modifié, en autant que la MRC ait reçu favorablement la demande d'exception faite par le CLD.

2.5 Maximum de l'investissement

Le montant maximum de l'investissement du FONDS dans une même entreprise ou société ou dans une entreprise ou société du même groupe (groupe ayant le sens conféré par la Loi sur les valeurs mobilières du Québec) est limité à CENT VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (125 000 \$). Cette limite peut être changée par une résolution de la MRC à cet effet.

2.6 Équité

Pour les fins de la présente politique d'investissement, l'équité est constituée de l'apport du ou des promoteurs (mise de fonds) et des apports externes sous forme de capital de risque² et de subvention. L'investissement du FONDS est exclu du calcul de l'équité.

Dans le cas d'un projet de démarrage, le ratio équité sur actif total devra être d'au moins 20 % du total des coûts du projet.

Dans le cas d'une entreprise existante, le ratio équité sur actif total après projet devra être d'au moins 15 %.

Dans le cadre des projets d'entreprises à but lucratif dont le contrôle (50% + 1 des actions votantes ou des parts) est entre les mains de promoteurs âgés de 35 ans ou moins, les ratios exigés sont diminués de 5 %.

2.7 Modalités de financement

De façon générale, elles se définissent comme suit :

2.7.1 Durée

Les investissements sont autorisés pour une période maximale de 7 ans. Les modalités de sortie sont définies dans la convention d'investissement.

2.7.2 Rendement

Le FONDS adopte une stratégie de rendement basée sur le principe d'un rendement recherché. Ce dernier est établi en fonction du niveau de risque attribué à l'investissement, par l'analyste financier du CLD, selon une approche uniforme d'évaluation à l'aide de la « Grille de détermination et du tableau synthèse » présentés à l'**annexe 1**.

Les taux adoptés doivent permettre de compenser le FONDS pour le risque assumé.

² Exemples : Fonds Local d'Investissement du CLD, SOLIDE, SADC, Fonds de Solidarité de la FTQ, FondAction de la CSN, FIER, Investissement Québec, DEC, BDC, Corporations locales de développement.

2.7.3 Rachat ou remboursement par anticipation

L'entreprise pourra racheter ou rembourser tout ou une partie de l'investissement par anticipation en tout temps, moyennant le respect des conditions stipulées dans la convention d'investissement.

2.7.4 Intérêts sur le rendement

Le rendement non payé à l'échéance portera intérêt au taux de 1% composé par mois (12,68 % sur une base annuelle). En cas de fluctuation importante de la structure des taux d'intérêts observables au niveau national, la MRC peut fixer un taux différent.

2.8 Recouvrement

Dans les situations de non-respect des obligations de l'entreprise envers le FONDS, ce dernier mettra tout en oeuvre pour régulariser la situation et, s'il y a lieu, aura recours à tous les mécanismes et les procédures légales mis à sa disposition pour récupérer son investissement.

2.9 Frais de dossiers

Sur acceptation de l'entreprise de la lettre d'offre d'investissement du FONDS, des frais d'ouverture de dossier de financement au montant de 1% du montant de l'investissement devront être payés par l'entreprise au CLD. Ces frais sont non remboursables à moins d'une exception consentie par le CLD.

3. ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente politique d'investissement entre en vigueur à compter du _____ et remplace toute autre politique adoptée antérieurement.

4. SIGNATURES

La présente constitue le texte intégral de la politique d'investissement du FONDS.

Président du CLD Maria-Chapdelaine

Date

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE [VOLET 3]

ANNEXE 1 :Grille de détermination du niveau de risque d'un investissement

Entreprise : _____ **Date :** _____ **Complétée par :** _____

COTE	RISQUE COMMERCIAL (Marché, produit, concurrence, stade de développement de l'entreprise)	RISQUE DE GESTION (Promoteur, équipe de direction, structure organisationnelle, conseil d'administration, planification)	RISQUE FINANCIER (Source d'informations, structure financière, résultats financiers, montage financier, autres considérations financières)	RISQUE TECHNIQUE (Immobilisations, structure opérationnelle, aspect environnemental)	RISQUE SOCIO- ÉCONOMIQUE (Environnement externe, main-d'œuvre, philosophie de gestion)
1 Très faible	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Importante notoriété et crédibilité de l'entreprise; <input type="checkbox"/> Entreprise bénéficiant d'une forte part de marché; <input type="checkbox"/> Marché en forte croissance; <input type="checkbox"/> Entreprise très bien positionnée dans son marché; <input type="checkbox"/> Aucun ou très peu de produits substitués; <input type="checkbox"/> Réseau de distribution établi et performant; <input type="checkbox"/> Absence ou très faible concurrence; <input type="checkbox"/> Barrières à l'entrée très importantes qui restreignent la venue de nouveaux concurrents; <input type="checkbox"/> Influence significative de l'entreprise sur la demande et les prix. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le promoteur est un gestionnaire expert; <input type="checkbox"/> Leadership de la direction bien implanté; <input type="checkbox"/> Relève identifiée et opérationnelle; <input type="checkbox"/> Équipe de cadres efficaces qui évoluent en complémentarité; <input type="checkbox"/> Chacune des fonctions est dirigée par un cadre compétent; <input type="checkbox"/> Présence d'un conseil d'administration de grande qualité; <input type="checkbox"/> Plan d'affaires révisé régulièrement et atteinte des objectifs fixés; <input type="checkbox"/> Excellente planification et présence de cadres budgétaires précis. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Historique financier exceptionnel (croissance des ventes, rentabilité...); <input type="checkbox"/> Excellente structure financière; <input type="checkbox"/> Fortes liquidités disponibles; <input type="checkbox"/> Rémunération des actionnaires conforme au marché et en relation avec la rentabilité de l'entreprise; <input type="checkbox"/> La majorité des ratios financiers surpassent ceux de l'industrie. <input type="checkbox"/> Financement d'actifs tangibles dans un contexte d'expansion contrôlée; <input type="checkbox"/> Capacité de réinvestissement importante pouvant provenir de plusieurs sources. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Immobilisations modernes, fonctionnelles et efficaces; <input type="checkbox"/> Capacité de production suffisante et adaptée aux besoins; <input type="checkbox"/> Équipement et procédés à la fine pointe de la technologie; <input type="checkbox"/> Excellente capacité d'adaptation aux nouvelles technologies; <input type="checkbox"/> Entreprise à l'avant-garde technologique; <input type="checkbox"/> Présence d'une équipe de R&D efficace; <input type="checkbox"/> Présence d'un système de contrôle de qualité efficace et performant. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Bassin de main-d'œuvre qualifiée important et accessible; <input type="checkbox"/> Les impacts sur l'environnement externe sont négligeables ou gérés de façon exemplaire; <input type="checkbox"/> Main-d'œuvre expérimentée et compétente; <input type="checkbox"/> Excellentes relations de travail; <input type="checkbox"/> Embauche sur une base régulière pour combler ses besoins de croissance; <input type="checkbox"/> Pouvoir d'attraction sur la main-d'œuvre spécialisée; <input type="checkbox"/> Conditions de travail offertes comparables ou supérieures à celles du marché.
2 Faible	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Entreprise bien établie dans un marché peu concurrentiel; <input type="checkbox"/> Marché en croissance; <input type="checkbox"/> Produit offert peu affecté par les cycles économiques; <input type="checkbox"/> Réseau de distribution structuré et éprouvé. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Promoteur ayant des réalisations importantes à son actif; <input type="checkbox"/> Présence d'une équipe de gestionnaires ou de cadres compétents; <input type="checkbox"/> Relève en préparation; <input type="checkbox"/> Présence d'un conseil d'administration; <input type="checkbox"/> Planification bien élaborée et suivie; <input type="checkbox"/> Budget établi et respecté; <input type="checkbox"/> Plan d'affaires révisé régulièrement et atteinte de la majorité des objectifs fixés. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Bonne structure financière; <input type="checkbox"/> Liquidités offrant une bonne marge de manœuvre; <input type="checkbox"/> Rentabilité soutenue malgré quelques fluctuations; <input type="checkbox"/> Bonne capacité de remboursement; <input type="checkbox"/> La majorité des ratios financiers se comparent à ceux de l'industrie. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Actifs de qualité; <input type="checkbox"/> Peu de dépenses d'entretien; <input type="checkbox"/> Procédés de fabrication à jour et efficaces; <input type="checkbox"/> Bon système de contrôle de la qualité; <input type="checkbox"/> Capacité d'adaptation aux nouvelles technologies; <input type="checkbox"/> Cycle de production régulier et facilement prévisible; <input type="checkbox"/> Système de production adapté et performant. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Disponibilité de la main-d'œuvre; <input type="checkbox"/> Les impacts pour l'environnement externe sont bien contrôlés; <input type="checkbox"/> Conditions de travail normales qui s'améliorent constamment; <input type="checkbox"/> Bonnes relations de travail; <input type="checkbox"/> Stabilité de la main-d'œuvre ou en légère croissance.

COTE	RISQUE COMMERCIAL (Marché, produit, concurrence, stade de développement de l'entreprise)	RISQUE DE GESTION (Promoteur, équipe de direction, structure organisationnelle, conseil d'administration, planification)	RISQUE FINANCIER (Source d'informations, structure financière, résultats financiers, montage financier, autres considérations financières)	RISQUE TECHNIQUE (Immobilisations, structure opérationnelle, aspect environnemental)	RISQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE (Environnement externe, main-d'œuvre, philosophie de gestion)
3 Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Marché cible très bien défini; <input type="checkbox"/> Marché exploité stagnant; <input type="checkbox"/> Réseau de distribution opérationnel; <input type="checkbox"/> Les produits offerts se démarquent de ceux de la concurrence; <input type="checkbox"/> Entreprise en phase d'expansion contrôlée. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Promoteur d'expérience chez qui on a toutefois identifié une faiblesse significative; <input type="checkbox"/> Les compétences de gestion du promoteur sont démontrées par une saine gestion de ses affaires personnelles; <input type="checkbox"/> Réseau de contacts du promoteur intéressant; <input type="checkbox"/> Le promoteur prend une place prépondérante dans l'entreprise; <input type="checkbox"/> Pas de conseil d'administration; <input type="checkbox"/> Présence de prévisions budgétaires auxquelles on accorde un certain suivi; <input type="checkbox"/> Utilisation d'indicateurs de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Fonds de roulement positif (ratio de 1 à 1.5 pour 1); <input type="checkbox"/> Seuil de rentabilité atteint; <input type="checkbox"/> Rentabilité fluctuante d'un exercice à l'autre, mais généralement positive; <input type="checkbox"/> Capacité de remboursement normale sans excédent important; <input type="checkbox"/> Capacité de réinvestissement présente, mais limitée; <input type="checkbox"/> Historique de crédit favorable. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Léger vieillissement des immobilisations; <input type="checkbox"/> Équipements et procédés de fabrication à jour, malgré une certaine lenteur d'adaptation; <input type="checkbox"/> Rythme de production cyclique, mais assez régulier; <input type="checkbox"/> Dépenses d'entretien normales; <input type="checkbox"/> Les installations sont assujetties à une réglementation d'organisme public (sécurité, protection de l'environnement, normes de qualité...) et l'entreprise a démontré sa conformité. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Main-d'œuvre disponible, facile à former; <input type="checkbox"/> Conditions de travail comparables à celles du marché; <input type="checkbox"/> Relations de travail normales.
4 Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Marché visé stagnant ou en légère décroissance; <input type="checkbox"/> Les produits offerts démontrent peu d'avantages sur ceux de la concurrence; <input type="checkbox"/> Présence de quelques produits substitués; <input type="checkbox"/> Réseau de distribution opérationnel, toutefois il est toujours en phase de développement; <input type="checkbox"/> L'approvisionnement en matière première est sujet à une réglementation (quotas, permis d'approvisionnement...); <input type="checkbox"/> Dépendance envers quelques clients importants. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Promoteur avec de bonnes connaissances générales de base, mais sans expérience; <input type="checkbox"/> La viabilité opérationnelle de l'entreprise repose entièrement sur l'unique promoteur. <input type="checkbox"/> Expertise récente de 2 individus ou plus; <input type="checkbox"/> Expertise restreinte dans une fonction précise; <input type="checkbox"/> Dépendance envers un employé ou cadre clé; <input type="checkbox"/> Très peu de planification malgré la présence d'un budget annuel. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Court historique financier à l'appui de l'analyse; <input type="checkbox"/> L'analyse repose sur des prévisions financières crédibles (hypothèses détaillées, structure de coûts de revient et liste de prix exhaustive...); <input type="checkbox"/> Croissance incontrôlée du volume d'affaires; <input type="checkbox"/> Capacité de remboursement à l'équilibre; <input type="checkbox"/> Rémunération des actionnaires variable en fonction des flux monétaires; <input type="checkbox"/> Mise de fonds conforme aux exigences; <input type="checkbox"/> Faible capacité de réinvestissement. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Équipements et procédés de fabrication en retard sur les technologies, mais relativement efficaces; <input type="checkbox"/> Marge suffisante au niveau de la capacité de production; <input type="checkbox"/> Dépenses importantes pour maintenir les installations conformes à la réglementation; <input type="checkbox"/> Difficulté d'adaptation aux nouvelles technologies; <input type="checkbox"/> Présence de risques environnementaux; <input type="checkbox"/> Système de production mal adapté. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Éprouve certaines difficultés à recruter la main-d'œuvre requise; <input type="checkbox"/> Fluctuation importante des besoins en main-d'œuvre au cours d'une année; <input type="checkbox"/> Bonnes conditions de travail, mais légèrement inférieures à celles du marché; <input type="checkbox"/> Les employés clés de l'entreprise font l'objet de sollicitation de la part d'employeurs plus importants.
5 Extrême	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'entreprise doit développer ses parts de marché; <input type="checkbox"/> Évolue dans un marché concurrentiel; <input type="checkbox"/> Marché en décroissance; <input type="checkbox"/> Produits sensibles aux cycles économiques; <input type="checkbox"/> Nombreux produits substitués; <input type="checkbox"/> Réseau de distribution démontrant des lacunes importantes à corriger; <input type="checkbox"/> Clientèle fidèle à la marque; <input type="checkbox"/> Possibilité de guerre de prix; <input type="checkbox"/> Dépendance face à un fournisseur; <input type="checkbox"/> Entreprise existante qui n'a pas atteint son seuil de rentabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Promoteur démontrant une expertise technique, mais dont les connaissances administratives sont à démontrer; <input type="checkbox"/> La gestion des affaires personnelles du promoteur démontre des lacunes; <input type="checkbox"/> Activités du gestionnaire concentrées sur les opérations laissant peu de place à la planification; <input type="checkbox"/> Gestion au quotidien (mode réactif); <input type="checkbox"/> Une fonction stratégique de l'entreprise démontre une carence importante; <input type="checkbox"/> Absence de planification précise. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> L'analyse repose sur des prévisions financières incomplètes ou questionnables; <input type="checkbox"/> Liquidités déficitaires; <input type="checkbox"/> Rémunération des actionnaires supérieure à la capacité de l'entreprise; <input type="checkbox"/> Faible mise de fonds et/ou équité après projet (inférieur à 20 %); <input type="checkbox"/> Capacité de remboursement basée sur des prévisions financières ou dépendant d'une amélioration de la performance de l'entreprise.; <input type="checkbox"/> Aucun historique de crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Procédés de production non rodés ou en retard sur ceux des concurrents, rendant la chaîne de production beaucoup moins efficace; <input type="checkbox"/> Taux de retour important; <input type="checkbox"/> Capacité de production à son maximum ou beaucoup trop élevée pour les besoins de l'entreprise; <input type="checkbox"/> Procédé exigeant des dépenses en R&D constantes et importantes; <input type="checkbox"/> Dépenses importantes et récurrentes pour maintenir les installations conformes à la réglementation; <input type="checkbox"/> Cycles de production irréguliers. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Pénurie de main-d'œuvre; <input type="checkbox"/> Impact important ou méconnu pour l'environnement externe; <input type="checkbox"/> Relations de travail à établir; <input type="checkbox"/> Conditions de travail minimales; <input type="checkbox"/> Faible pouvoir d'attraction sur la main-d'œuvre qualifiée; <input type="checkbox"/> Dépendance de l'entreprise par rapport à un ou quelques employés clés.

COTE	RISQUE COMMERCIAL (Marché, produit, concurrence, stade de développement de l'entreprise)	RISQUE DE GESTION (Promoteur, équipe de direction, structure organisationnelle, conseil d'administration, planification)	RISQUE FINANCIER (Source d'informations, structure financière, résultats financiers, montage financier, autres considérations financières)	RISQUE TECHNIQUE (Immobilisations, structure opérationnelle, aspect environnemental)	RISQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE (Environnement externe, main-d'œuvre, philosophie de gestion)
6 Excessif	<input type="checkbox"/> Marché exploité saturé ou fortement concurrentiel; <input type="checkbox"/> Aucune forme de validation du marché (étude de marché); <input type="checkbox"/> Nouveau produit dont la demande est à démontrer; <input type="checkbox"/> Entreprise au premier stade de démarrage; <input type="checkbox"/> Entreprise en phase de relance d'activités ou de consolidation financière.	<input type="checkbox"/> Promoteur ou gestionnaire sans expérience pertinente; <input type="checkbox"/> Le promoteur est incapable de fournir des explications claires à nos questions; <input type="checkbox"/> Aucune réceptivité du promoteur face aux commentaires et recommandations de ses partenaires; <input type="checkbox"/> Aucun plan d'affaires; <input type="checkbox"/> Aucune planification (budgétaire, stratégique, opérationnelle...).	<input type="checkbox"/> Prévisions financières optimistes et /ou reposant sur des hypothèses imprécises; <input type="checkbox"/> Capacité de remboursement déficitaire; <input type="checkbox"/> Très faible mise de fonds et/ou équité après projet (0 à 10 %); <input type="checkbox"/> Aucune institution financière conventionnelle ne participe au montage financier; <input type="checkbox"/> L'institution financière de l'entreprise tente de consolider sa position dans le dossier; <input type="checkbox"/> Aucune capacité de réinvestissement; <input type="checkbox"/> Antécédents de crédit défavorables.	<input type="checkbox"/> Procédés et équipements de production défectueux exigeant des dépenses d'entretien et réparation importantes et répétées affectant la rentabilité de l'entreprise; <input type="checkbox"/> Capacité de production insuffisante pour répondre à la demande; <input type="checkbox"/> Aucun système de contrôle de la qualité; <input type="checkbox"/> Cycles de production importants et imprévisibles; <input type="checkbox"/> L'entreprise éprouve des difficultés à maintenir ses installations conformes à la réglementation; <input type="checkbox"/> Risques environnementaux omniprésents.	<input type="checkbox"/> Exige une main-d'œuvre spécialisée qui n'est pas disponible à proximité; <input type="checkbox"/> Le projet a un impact très négatif sur la main-d'œuvre (suppression importante, réduction des conditions de travail, ...); <input type="checkbox"/> Impacts négatifs pour la collectivité; <input type="checkbox"/> Le projet exige une formation onéreuse des employés; <input type="checkbox"/> Taux de roulement de personnel élevé; <input type="checkbox"/> Relations de travail tendues, conflictuelles; <input type="checkbox"/> Conditions de travail inférieures à celles du marché.

Cote attribuée (A)						Total
Pondération (B)	20 %	30 %	25 %	15 %	10 %	
Cote pondérée (A*B)						
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> Autres facteurs pouvant influencer le niveau de risque (spécifier) Niveau de risque global Indicateur de tendance </div>						

TABLEAU SYNTHÈSE ET CARACTÉRISATION DU NIVEAU DE RISQUE DES INVESTISSEMENTS DU FONDS

Cote	Caractérisation du niveau de risque	Intervention type Du Fonds	Conditions d'investissement particulières et grille de taux suggérés	Proportion du portefeuille	Commentaires
1 Très faible	<p>Entreprise existante depuis plusieurs années et très bien positionnée dans le marché où elle évolue. La concurrence a peu d'effet sur ses activités, et ses produits et services jouissent d'une notoriété importante. L'entreprise est dirigée par une équipe de direction complète dont les compétences sont reconnues et complémentaires.</p> <p>L'entreprise conserve une structure financière impressionnante et génère des bénéfices lui permettant de supporter sa croissance. L'entreprise bénéficie d'un fort pouvoir d'attraction sur la main-d'œuvre qualifiée.</p> <p>L'entreprise peut aisément obtenir le financement nécessaire à la réalisation de ses projets auprès des institutions financières conventionnelles, et ce, à des conditions très concurrentielles.</p>	<p>Projet d'expansion. Il serait exceptionnel qu'une entreprise ayant atteint ce stade sollicite l'appui financier du Fonds.</p>	<p>Clause de pénalité pour remboursement par anticipation; Rendement fixe : 8 à 10% Formule participative : Nil Rendement espéré : 8 à 10%</p>	0 à 15%	<p>L'indépendance financière des entreprises affichant un tel niveau de risque peut rendre difficile la négociation d'une formule participative. Cependant, celles-ci représentent pour le Fonds des investissements permettant de réduire le risque global du portefeuille.</p>
2 Faible	<p>Entreprise existante bien implantée dans un marché peu concurrentiel et/ou en croissance. Ses gestionnaires possèdent une bonne expertise technique et administrative et sont entourés d'une équipe compétente. Ses résultats et sa structure financière sont comparables aux principales entreprises du secteur. Les conditions de travail offertes sont comparables à celles de l'industrie et permettent de maintenir des relations de travail harmonieuses avec la main-d'œuvre. L'entreprise peut obtenir la majeure partie du financement nécessaire à la réalisation de ses projets auprès des institutions financières conventionnelles, et ce, aux conditions usuelles.</p>	<p>Projet d'expansion. Généralement, l'appui financier du Fonds vise seulement à minimiser l'impact du projet sur le fonds de roulement de l'entreprise. Les investissements réalisés par le Fonds à ce stade permettent de réduire le risque global du portefeuille.</p>	<p>Clause de pénalité pour remboursement par anticipation; Rendement fixe : 8 à 10% Formule participative : 0 à 2% Rendement espéré : 10 à 12%</p>	5 à 25%	
3 Moyen	<p>Entreprise existante qui a atteint le seuil de rentabilité et qui démontre une situation financière adéquate. Elle évolue dans un marché plus ou moins concurrentiel et accroît ses parts de marché progressivement, sa croissance est contrôlée. Repose souvent sur un seul gestionnaire qui démontre de bonnes connaissances techniques et administratives, mais chez qui on peut identifier certaines faiblesses sur un plan stratégique (marketing, production, gestion des ressources humaines...). La main-d'œuvre spécialisée peut faire l'objet de sollicitation de la part des entreprises plus importantes du secteur. Les conditions de travail sont normales. Les institutions financières acceptent de financer les projets de ces entreprises, mais exigent des garanties tangibles supplémentaires et/ou un nouvel apport en capital.</p>	<p>Projet d'expansion. L'appui financier du Fonds est généralement nécessaire afin de maintenir une structure financière confortable, après projet. Elle peut également permettre à l'entreprise d'obtenir des conditions de financement moins contraignantes de la part des bailleurs de fonds conventionnels.</p>	<p>Suivi trimestriel des résultats financiers; Partage du risque souhaitable; Contrôle des coûts du projet; Clause de pénalité pour remboursement par anticipation; Rendement fixe : 8 à 12% Formule participative : 2 à 7% Rendement espéré : 15 %</p>	30 à 60%	<p>À ce niveau de risque, une formule participative devrait être incluse dans l'offre de financement du Fonds.</p>

Cote	Caractérisation du niveau de risque	Intervention type Du Fonds	Conditions d'investissement particulières et grille de taux suggérés	Proportion du portefeuille	Commentaires
4 Élevé	<p>Entreprise existante n'ayant pas encore atteint le seuil de rentabilité ou dont les parts de marché sont en décroissance. Entreprise toujours dans sa phase de démarrage où le développement de ses parts de marché représente sa principale préoccupation. Peut également être un aspect fondamental de l'entreprise qui a été identifié comme étant une faiblesse sérieuse, par exemple : carence importante du ou des gestionnaires sur le plan administratif, marché visé très fortement concurrentiel et/ou dominé par des majeurs de l'industrie, croissance trop rapide et incontrôlée, liquidités insuffisantes ou besoins sous-estimés. Niveau de risque qui justifie généralement un apport important en capital pour la réalisation des projets de l'entreprise. Cet apport, supplémentaire à la mise de fonds du promoteur est essentiel à l'implication d'une institution financière conventionnelle dans le projet.</p>	<p>Projet d'expansion et de démarrage. L'appui financier du Fonds et généralement d'autres investisseurs en capital de risque est essentiel à la réalisation du projet.</p>	<p>Suivi mensuel des résultats financiers; Partage du risque; Contrôle des coûts du projet; Déboursement progressif souhaitable; Cautonnement personnel partiel; Clause de pénalité pour remboursement par anticipation; Rendement fixe : 10 à 14% Formule participative : 5 à 7% Rendement espéré : 15 à 20%</p>	15 à 20%	<p>Lorsque le Fonds accepte d'investir à ce stade, elle devrait systématiquement utiliser le prêt participatif. Le suivi-conseil prend généralement une importance capitale dans ce type de dossier.</p>
5 Extrême	<p>Entreprise en phase de démarrage où l'analyse repose essentiellement sur des prévisions. Généralement aucune vente ou celles réalisées sont peu significatives. Peut également être une entreprise existante pour laquelle une ou des faiblesses majeures ont été identifiées et pour lesquelles, les solutions demeurent absentes, par exemple : absence d'un réseau de distribution, ou inefficacité du réseau existant, dépendance face à un fournisseur ou client important, gestionnaire dont les compétences administratives sont à démontrer, antécédents de crédit défavorables. Malgré un apport en capital important, les institutions financières conventionnelles sont hésitantes (refusent dans la majorité des cas) à s'impliquer dans le projet.</p>	<p>Projet de démarrage, d'expansion et de consolidation. Les investisseurs en capital de risque supportent généralement la totalité du projet avec le promoteur.</p>	<p>Exigence d'un comité de gestion; Cautonnement personnel et garanti; Suivi mensuel des résultats financiers; Déboursé progressif et contrôle des coûts du projet; Partage du risque ; Clause de pénalité pour remboursement par anticipation; Rendement fixe : 12 à 15% Formule participative : 5 à 8% Rendement espéré : 20 à 25%</p>	0 à 15%	<p>Lorsque le Fonds accepte d'investir à ce stade, elle devrait systématiquement utiliser le prêt participatif. Le suivi -conseil prend généralement une importance capitale dans ce type de dossier. La majeure partie des investissements en portefeuille comportant ce niveau de risque s'explique par la détérioration du risque d'un dossier existant.</p>
6 Excessif	<p>Entreprise en prédémarrage ou au tout premier stade de démarrage. Entreprise existante pour laquelle une ou plusieurs faiblesses majeures ont été identifiées. Lorsqu'on atteint ce niveau de risque, aucune forme de financement n'est disponible, seul l'apport des promoteurs représente une source de financement.</p>	<p>Projet de démarrage, prédémarrage et de consolidation. À ce stade, le Fonds doit s'abstenir de tout appui financier.</p>	N/A	0 à 10%	<p>Aucune intervention financière du fonds n'est souhaitable à ce niveau de risque. Les investissements en portefeuille comportant ce niveau de risque devraient s'expliquer par la détérioration du risque d'un dossier existant.</p>

